

**Adjoint à l'Inspecteur  
d'académie-DASEN de  
l'Aisne,  
Chargé du 1<sup>er</sup> degré**

Réf.

*Dossier suivi par :*

*Valérie KOCET  
IEN enseignements  
artistiques et culturels*

*Virginie DOUCHIN  
Conseillère pédagogique  
départementale arts et  
culture*

Tél : 03.23.26.22.36  
[cpd02.arts-et-culture@ac-amiens.fr](mailto:cpd02.arts-et-culture@ac-amiens.fr)

Cité administrative  
02018 Laon cedex

**Horaires d'ouverture :**  
8h30 / 12h00 – 14h00 /  
17h30  
du lundi au vendredi  
ou sur rendez-vous

LAON, le 04 novembre 2019

L'inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de  
l'éducation nationale de l'Aisne

à

Mesdames et messieurs les professeurs des  
écoles  
Mesdames et messieurs les directrices et les  
directeurs d'écoles  
s/c de mesdames et messieurs les inspectrices et  
inspecteurs de circonscription en charge du  
premier degré

**Objet : Concours « Les petits artistes de la mémoire »**

Le concours « Les petits artistes de la mémoire » est ouvert aux classes de CM1 et de CM2 et est organisé par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) en lien avec la DGESCO et la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Il s'agit de sélectionner un personnage de la Grande Guerre localement ancré :

- un soldat originaire de la commune ;
- un soldat français ou étranger mentionné aux archives locales ;
- une infirmière ou épouse de soldat ayant laissé des témoignages.

A partir de ce personnage, l'objectif est de faire des recherches sur son parcours afin de réaliser une œuvre mémorielle, retraçant sa vie, sous la forme d'un carnet artistique de forme libre qu'il soit plastique ou numérique.

Cette année encore, des élèves axonais se sont particulièrement illustrés avec notamment un troisième prix national mis en valeur sur le site <https://www.onac-vg.fr/actualites/palmares-de-la-13eme-edition-des-petits-artistes-de-la-memoire-concours-scolaire-du-1er>

Les formulaires d'inscriptions sont à retourner à l'ONACVG de l'Aisne avant le 31 décembre 2019, délai de rigueur.

Je vous remercie de votre implication dans la mise en œuvre des parcours citoyen et d'éducation artistique et culturelle des élèves axonais.



Jean-Pierre GENEVIEVE